

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND

Procès-verbal 9 avril 2014

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 9 avril 2014, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau
M. Alexandre Lafrenière

M. Michel Robitaille
M. Jean Giasson

Absence motivée : Denis Charron, Maire
M. Robert Piché

Sous la présidence de la Mairesse suppléante Mme Dorothy St-Marseille. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

PRÉAMBULE - 18h30

Rencontre avec M. François Langevin - Présentation des états financiers pour l'année 2013

M. François Langevin fait la présentation des états financiers et répond aux questions des conseillers et de la mairesse suppléante.

1. **Vérification du quorum**
2. **Ouverture de la séance**

2014-04-A2839 **Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jean Giasson appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19h01.

Adoptée.

2014-04-A2840 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean Giasson appuyé par le conseiller Alexandre Lafrenière, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum.
2. Ouverture de l'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Dépôt et adoption des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2013.
5. Période de questions.
6. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

2014-04-A2841 **Dépôt et adoption des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2013**

Suite à la présentation par Monsieur François Langevin des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2013 produits par la firme comptable Langevin Grondin, CPA Inc., et conformes aux normes comptables en vigueur, il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par le conseiller Alexandre Lafrenière , et il est unanimement résolu d'adopter lesdits rapports tels que présentés. Les documents seront acheminés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (article 176.2 du Code municipal) par voie électronique.

Adoptée.

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

2014-04-A2842 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19h15.

Adoptée.

Dorothy St-Marseille
Mairesse suppléante

Julie Cardinal
Directrice générale